



CFPPA
DES PAYS
D'AUDE

Scannez-moi
Pour + d'info



RNCP MASAF : 39681 (31/12/2029)

NSF : 210

Fiche ROME : A1414

CPF : 239859

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans minimum
- Valider son projet professionnel avec un conseiller France travail
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur*
- L'admission est définitive après examen et entretien avec l'équipe pédagogique

*Dérogation possible : nous contacter

Les + de la formation

- 12 semaines de stages professionnels
- Chantiers participatifs dans des fermes en agroécologie
- Autoconstruction d'outils
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Certiphyto catégorie décideur

Certificat de Spécialisation Conduite de production
Agriculture Biologique, transformation et commercialisation

CS

Niveau 4

Agriculture biologique

*Cultiver dans le respect de la terre et du vivant
Transformer vos produits et vendre en circuit-court*



FORMATION
ADULTE

CS en Agriculture Biologique : Conduire une entreprise agricole ou sa conversion en AB

Objectifs : Acquérir une spécialisation dans l'agriculture biologique, développer les compétences propres à la conduite d'une exploitation en agriculture biologique dans le cadre d'un projet de conversion ou d'installation en AB ou de salariat.

Au programme

- Techniques culturales en agroécologie : Agronomie, Sol vivant, biocontrôle...
- Utilisation et entretien du matériel agricole, conduite du tracteur et initiation à la soudure
- Arboriculture fruitière, taille.
- Initiation à l'apiculture et à l'agroforesterie
- Sensibilisation à la permaculture et à la biodynamie
- Comptabilité, gestion économique et commerciale de l'atelier de production, circuits courts en AB
- Aspects juridiques, sociaux, environnementaux et réglementaires du projet d'installation ou de conversion en AB
- Transformation des produits, process et réglementation
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et Certiphyto catégorie décideurs

CALENDRIER / DUREE DE LA FORMATION

8 mois de mars à octobre

• **535h en centre**

• **420h en entreprise**

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Plateformes techniques : serres pédagogiques, parcelles maraîchères, atelier soudure
- Chantiers pédagogiques (travaux pratiques chez des producteurs partenaires)
- Visites techniques de structures (coopératives de transformation...)



91 %

DE SATISFACTION

(sur 6 stagiaires)



100 %

DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS



67 %

D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
global



**Paroles
d'apprenant**

Une belle découverte ! Une formation indispensable pour créer sa petite ferme végétale ou son atelier maraîcher complémentaire.

”

REFERENTIEL DU DIPLÔME

Le diplôme du CS Conduite de production en Agriculture biologique et commercialisation est constitué de 4 Unités Capitalisables (UC) correspondant à 4 capacités (blocs de compétences)

- **UCP1** : Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique
- **UCP2** : Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique
- **UCP3** : Analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en agriculture biologique et les conséquences d'une conversion
- **UCP4** : Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail, ainsi que de la réglementation commerciale

Le référentiel du diplôme disponible sur le site Chlorofil.fr :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/seconaire/cs/prod_agri/cs-pa-cond-bio_ref.pdf

EVALUATION ET VALIDATION DU DIPLÔME

- Les UC sont évaluées à partir de situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 4 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme

FINANCEMENT ET REMUNERATION

- Prise en charge par le Programme Régional de Formation Occitanie pour les demandeurs d'emploi
- Eligible au CPF (Compte Personnel de Formation) et au projet de Transition Pro. La formation est rémunérée en fonction du statut du stagiaire et de la législation en vigueur.

Pour plus d'informations :

Contactez le Service d'Accueil Individualisé : Mme DENAT au 06 29 93 18 20

APRES LA FORMATION

Poursuite d'études

- Brevet technicien supérieur
- Certificat de spécialisation de niveau 4

Débouchés métiers

- Responsable d'entreprise agricole
- Chef de culture
- Ouvrier hautement qualifié



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un Référent Handicap est présent sur le Campus.



SITE DE CARCASSONNE
Lycée Charlemagne
Route de Saint-Hilaire
11 000 CARCASSONNE
04 68 72 83 00

cfppa.pays-d-aude@educagri.fr
www.campusterreetnature.fr
@fpca11 sur   



**CAMPUS
TERRE & NATURE**
Lycée Charlemagne
Lycée Martin Luther King
CFA Agricole de l'Aude
CFPPA des Pays d'Aude

